



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Avis de Convocation

Assemblée Générale Annuelle

11, 12, 13 et 14 avril 2016

Local DKN 2F

11h30 à 12h20

Ordre du Jour

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des Procès-verbaux antérieurs**
- 4. Présentation de l'exécutif 2016-2017**
- 5. Présentation du budget final de l'AED**
- 6. Modification aux règlements généraux**
 - a. Modifications d'ordre générales**
 - b. Création d'un Conseil d'Administration**
- 7. Élection des comités***
- 8. Varia**
- 9. Fermeture**

*** : Veuillez prendre note que l'ordre de passage sera déterminé sur place par le *praesidium*.**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Le quorum est constaté à 11 :25 par Quentin De Dorlodot.

Andréanne Baribeau propose l'ouverture de l'Assemblée générale.

La proposition est appuyée par Francis Blais-Lord.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

William Bérubé propose Quentin De Dorlodot comme président de l'Assemblée générale.

La proposition est appuyée par Maude M. Fortin.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Andréanne Baribeau propose l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par Francis Blais-Ford.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Francis Paradis propose l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par Philippe Tremblay.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation de l'exécutif 2016-2017

Les nouveaux membres sont présentés par le président sortant, Christophe Tassé-Brault.

5. Présentation du budget final de l'AED

Philippe St-Hilaire présente le budget.

Francis Blais-Lord demande si le budget prévoit l'argent pour les initiations de l'an prochain, soit de l'année 2016-2017.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe St-Hilaire réplique que le budget final ne prévoit pas les dépenses de l'an prochain. Il demande par la suite des précisions lors de l'Assemblée générale pour les sommes supplémentaires chargées sur la carte de crédit de l'AED suite au voyage à Ottawa, organisé par le Comité des premières années.

Simon Gadbois, membre du Comité des premières années, explique que le premier montant provient de la chambre supplémentaire qu'ils ont dû prendre vu l'ajout d'un deuxième autobus pour Ottawa, mais que ce montant a été réglé. Le deuxième montant provient de frais disgracieux imposés par l'hôtel.

Philippe St-Hilaire demande des précisions par rapport aux oui-dires que la police ait été appelée sur les lieux et que l'AED soit bannie de l'Hôtel Delta.

Simon Gadbois réplique que cela est en raison d'une personne en particulier, qu'il ne désire toutefois pas nommer.

Marie-Philippe Lévesque demande des précisions par rapport au premier montant prélever sur la carte de crédit, car le montant semble avoir été payé par tous les étudiants présents à Ottawa, toutefois l'Hôtel a chargé le montant également sur la carte de crédit de l'AED. Elle demande s'il est possible d'éclairer la situation.

Philippe St-Hilaire exprime qu'il va y avoir un suivi prochainement sur la situation d'Ottawa.

Simon Gadbois précise qu'un montant de 500,00\$ a été prélevé sur la carte de crédit, mais que tous les étudiants présents ont déboursé un montant de deux dollars pour la chambre supplémentaire du deuxième chauffeur d'autobus.

Philippe St-Hilaire poursuit en ajoutant qu'il y a eu des problématique avec des comités et que certains ont eu un déficit et d'autres un surplus.

Francis Blais-Lord demande lesquelles.

Philippe St-Hilaire précise notamment le Tournoi des maîtres.

William Matte demande ce qui arriver avec le surplus de 3 000,00\$ du budget.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe St-Hilaire réplique que le surplus va être utilisé pour la création d'un fond pour la nouvelle bourse de l'AED, soit pour un étudiant de troisième année sur le tableau d'honneur.

Stéphane Gilbert demande le montant total qui sera utilisé comme coussin pour la création du fond de la nouvelle bourse.

Philippe St-Hilaire précise que c'est un montant de 20 000,00\$. Il explique également les frais en lien avec la Conseillère en emploi de la Faculté de Droit où l'AED débourse une partie de son salaire.

Stéphane Gilbert, s'exprimant en son nom et en celui de Émilie Gauvin, les vérificateurs de l'AED pour l'année 2015-2016, confirme la conformité du budget, à l'exception du voyage à Ottawa. Il rappelle qu'ils ont eu avec Philippe de nombreuses rencontres pour s'assurer que le budget réel soit le plus près possible du budget prévisionnel. Il souligne que c'était le cas et que les vérificateurs ont eu l'occasion de poser leurs questions et de comprendre les différentes situations.

Stéphane Gilbert propose l'adoption du bilan financier.
La proposition est appuyée par William Matte.
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Modification aux règlements généraux

a. Modifications d'ordre générales

On invite Stéphane Gilbert, membre du Comité de révision et d'application des règlements généraux à venir présenter les modifications proposées.

Stéphane Gilbert invite Caroline Lepage à venir faire la présentation du projet du Comité des affaires notariales.

Caroline Lepage explique que les étudiants intéressés par le droit notarial se tourne fréquemment vers elle pour obtenir des informations. Elle trouve qu'il manque de ressources. Elle a eu de



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

nombreuses rencontres en ce qui à trait à des affaires académiques de droit notarial. Elle précise que cela prend beaucoup de temps, lui a empêché d'organiser d'autres activités en cours d'année. Elle explique qu'une seule personne ne peut tout faire, d'où la raison de créer un comité de droit notarial. Elle précise également que l'intérêt pour le droit notarial est en hausse, d'ailleurs la maîtrise en droit notarial de l'Université Laval est la première cohorte à presque remplir sa capacité, et qu'il y a eu des mauvaises indications cette année du côté de la Faculté, ce qui a créé de grande frayeur chez les étudiants.

Andréanne Baribeau pense que cela est une bonne idée, cependant en ce qui concerne les affaires académiques, elle pense que cela relève plutôt du Vice-président aux affaires académiques de l'AED. Elle souligne qu'il y a eu divers problèmes en lien avec la responsabilité de l'AED en ce qui à trait aux affaires académiques et qu'il ne faudrait pas que l'informations soit diffuse.

Caroline Lepage réplique que le Comité doit justement relever du Vice-président aux affaires professionnelles et du Vice-président aux affaires académiques, leur donnant ainsi un droit de regard. Le Comité, en relevant de ses deux personnes, permettrait ainsi de resserrer les liens.

Andréanne Baribeau précise qu'il est justement important que le Comité relève notamment du Vice-président aux affaires académiques.

William Matte demande à Caroline de préciser sa position et réitère l'importance d'avoir la validation du Vice-président aux affaires académiques.

Francis Paradis mentionne, qu'avec tous égard, il pense que le Comité est un dédoublement de rôles. Le représentant au notariat du Comité aux affaires professionnelles peut effectuer lui-même, selon lui, la tâche complète. Il ne voit pas la raison de créer un comité, parce que



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

sinon cela impliquerait qu'il faudrait un comité pour tous les domaines du droit.

Caroline Lepage réplique qu'organiser la semaine de droit notarial, en plus du reste, seule est beaucoup et qu'il serait plus opportun d'avoir un comité avec des membres intéressés également par le droit notarial, afin qu'ils viennent aux conférences.

Louis-Jean Leclerc pense que c'est une belle initiative. Il croit qu'il y a un manque d'opportunité par rapport au droit notarial et que la création du comité serait le meilleur moyen d'avoir une instance spécialisée dans le domaine. Il ne néglige toutefois pas la problématique au niveau du poste aux affaires académiques.

Francis Paradis explique que tout au long de l'année, il y a eu un problème au niveau du nombre d'étudiant présent dans toutes les activités. Divers personnes sont venues en cours d'année mais l'intérêt des étudiants est de moins en moins grand, en créant un nouveau comité, on ne fera qu'augmenter encore le nombre d'activités, qui est déjà nombreux. Il précise qu'il est possible pour le représentant au notariat du Comité aux affaires professionnelles d'effectuer la tâche complète et de tout organiser seul. Le Vice-président aux affaires académiques est la meilleure personne pour répondre aux questions académiques des étudiants s'enlignant vers le droit notarial et il répète que cela serait un dédoublement de rôle.

Nadezhda Vasileva trouve que la création du comité est une super idée puisqu'il y a plusieurs étudiants intéressés par le droit notarial. En tant qu'étudiante, elle affirme ne pas avoir vu beaucoup d'offre en matière de droit notarial par rapport à ce qu'il y a pour la profession d'avocat.

Louis-Jean Leclerc précise qu'il serait important d'avoir des gens qui en connaissent plus sur le domaine du droit notarial et qui pourrait offrir des réponses plus précises.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William Matte affirme être partagé, qu'il est en accord avec l'opinion de Francis que cela amènerait une certaine lourdeur. Il affirme que la présence de deux comités va probablement poser problème, mais qu'il y a des points positifs. Il propose d'avoir, au sein du Comité aux affaires professionnelles, deux représentants au notariat.

Caroline réplique que deux représentants pourraient aider, mais qu'il y aurait tout de même de nombreuses questions sur des aspects académiques. Elle précise qu'il faut une personne qui travaillerait sur les questions académiques en lien avec le droit notarial avec le Vice-président aux affaires académiques.

Christophe Tassé-Brault résume en présentant les deux axes. D'un côté, ils veulent séparer leurs conférences de celle du Comité aux affaires professionnelles, ce qu'il pense ne pas être nécessaire. De l'autre côté, les renseignements académiques se trouvent dans le guide académique et ce qui ne s'y retrouve pas, c'est aux étudiants d'aller directement auprès des instances facultaires pour les obtenir. Il ne croit pas qu'il soit opportun de créer ainsi un Comité de droit notarial.

Jean Bertrand Ngoue affirme être en accord avec la création du Comité puisque le droit notarial n'est pas autant développé. Il voit le Comité comme visant à vulgariser le droit notarial.

Mathieu Vézina précise qu'il s'est fait faussement informer par les instances facultaires en lien avec la maîtrise. Les informations ne sont pas à jour. Il affirme que la création du Comité amène beaucoup de dévouement, et que les critiques proviennent majoritairement des gens qui ne sont pas intéressés par ce domaine.

Maxime Renaud se prononce en faveur du vote.

Philippe Tremblay demande le vote sur la question préalable.

→ La question préalable est adoptée à la majorité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Stéphane Gilbert présente les modifications suivantes, celles des articles 38(2), 56.1 et 112.1, qui visent à alléger la charge du Vice-président aux affaires internes. La charge de dresser les procès-verbaux des Conseils exécutifs et des réunions du Conseil consultatif sera dorénavant flottante et déterminée par le Conseil exécutif avant chaque réunion.

Christophe Tassé-Brault propose l'adoption en bloc de ces modifications.

La proposition est appuyée par Albert Brunelle.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphane Gilbert propose une modification à l'article 170 sur la rémunération et rétribution. Cette modification permet de préciser se qui s'entend par rémunération, la démarche à suivre en cas de cadeau et les personnes concernées.

Albert Brunelle propose l'adoption de la modification.

La proposition est appuyée par Steven Brassard.

Philippe Tremblay demande si les pourboires sont inclus dans l'article comme une sorte de rémunération.

Stéphane Gilbert réplique que cela les inclus sous la forme actuelle de l'article.

Albert Brunelle explique que les pourboires amassés lors des pré-drink vont directement aux comités, donc qu'il n'y aurait aucun problème dans ces situations.

Francis Paradis mentionne que le deuxième alinéa de l'article est problématique et qu'il n'a pas sa raison d'être.

Nadezdha Vasileva précise que le deuxième alinéa serait également problématique pour le Bureau d'information juridique, puisqu'il arrive qu'il reçoive des cadeaux des clients satisfaits et qu'il devrait les refuser.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Christophe Tassé-Brault pense que le libellé actuel de l'article ne pose pas problème et devrait être maintenu.

Stéphane Gilbert réplique qu'il y eu des problématiques avec la forme actuelle de l'article, d'où la nécessité de la modification.

Philippe Tremblay précise que le BIJ n'est pas inclut dans l'article, donc qu'il n'y aurait aucune problématique.

Étienne Nadeau mentionne qu'il y aurait des problématiques avec le nouvel article en ce qui à trait au restant de nourriture, par exemple. Il trouve le deuxième alinéa superflu et qu'il faudrait le modifier.

Stéphane Gilbert réplique que les surplus alimentaires peuvent être amenés à la Dissidence, les rendant ainsi accessible à tous.

Andréanne Baribeau précise que l'article réglerait certaines situations où des cadeau d'une certaine valeur sont reçus, par exemple une bouteille de champagne qui devrait être partagée.

Charles Breton-Desmeules mentionne qu'il faut être prudent, que cela peut donner lieu à des situations qui créent des malaises. Sans dire qu'il pourrait y avoir de la mauvaise foi, il précise qu'on pourrait peut-être exclure les biens périssables.

Stéphane réplique que les biens périssables et les pourboires à la Dissidence pourraient être exclus.

Francis Paradis rappelle l'importance de la nature de l'AED et que la révision des règlements sert à revoir la lourdeur des règlements afin de simplifié le tout.

Marie-Philippe Lévesque précise qu'un cadeau se devrait se définir comme un bien, par exemple une bouteille de vin, des billets, et que cela n'inclut pas les restants de nourriture ou autres.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréanne Baribeau propose une modification du deuxième alinéa afin de laisser une flexibilité, en ajoutant «de valeur considérable». La proposition est appuyée par Clara Daviault

Louis-Jean Leclerc demande s'il serait possible de mettre un montant précis.

Francis Paradis précise que le nouvel article n'a pas de raison d'être, qu'il cause problème et qu'il faut faire preuve de bon sens et que se posent des questions éthiques.

Louis-Jean Leclerc demande s'il y a déjà eu des problématiques.

Stéphane Gilbert réplique qu'il y en a eu et que la modification vise à les restreindre.

Francis Paradis précise que les problématiques ont été gérées à l'interne et que c'est la procédure qui devrait être utilisée, soit à l'interne et qu'il n'est pas nécessaire de préciser davantage.

Nadezhda Vasileva mentionne que l'ajout «de valeur considérable» laisse place à l'interprétation et que de laisser aucune rétribution amène à réprimander ceux qui donnent de leur temps.

Alexandre Paquette demande la question préalable.
→ La question préalable est battue à la majorité.

Ajournement de l'Assemblée générale

Francis Blais-Lord propose l'ajournement de l'assemblée.
La proposition est appuyée par Alexandre Paquette à 12h21.

12 avril : Réouverture de l'Assemblée générale

Le quorum est constaté à 11h30.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Stéphane explique qu'il a effectué une autre modification de l'article 170, afin de régler les problématiques qu'on soulevé les étudiants hier.

Albert Brunelle propose l'adoption de la modification.
La proposition est appuyé par Francis Blais-Lord.
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphane Gilbert propose la modification de l'article 44 qui vise à modifier le poste du Vice-président aux affaires sportives afin d'inclure la promotion des saines habitudes de vie.

Christophe Tassé-Brault propose l'adoption de la modification.
La proposition est appuyée par Alexandre Paquette.
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphane propose l'abrogation de l'annexe 4 et la modification de l'article 7 de l'annexe 5 en lien avec l'abrogation précédente afin de permettre plus de flexibilité pour le Comité GRAAL.

Francis Paradis propose l'adoption de la modification.
La proposition est appuyée par Philippe Boily.
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphane Gilbert présente les modifications suivants, qui sont par procédure rapide, qui visent à ajouter un poste de vice-président aux événements dans le Comité du CDAUL à l'article 15 de l'annexe 5 et à modifier la composition du Comité de révision et d'application des règlements généraux à l'article 114.

Philippe St-Hilaire demande la différence entre le Vice-président aux événements et le Vice-président aux affaires externes, il considère que le poste de vice-président aux affaires externes n'a plus raison d'être.

Étienne Nadeau précise qu'ils ont des tâches très différentes.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William Bérubé précise que la modification est suite à la demande de la Vice-présidente aux affaires externes sortants et que cela permet de mieux diviser les tâches.

Stéphane Gilbert présente la modification suivante de l'article 17 visant à modifier la composition du Comité action social en remplaçant le poste de l'exécutant de l'AED par un poste de présidence.

William précise qu'il y avait un membre de l'AED car le comité fait un don.

Marie-Philippe Lavoie suggère d'ajouter un contrôle par l'exécutif du budget du Comité afin d'assurer que les dons soient possibles.

Andréanne Baribeau propose de reprendre la proposition de la modification.

La proposition est appuyée par Jeanne Larose.

Andréanne Baribeau précise que la présence d'un exécutant sur un Comité est la norme lors de la création d'un nouveau comité.

Marie-Philippe Lavoie propose d'ajouter un autre alinéa prévoyant que les dons doivent être approuvés par le Conseil exécutif avant.

La proposition est appuyée par Maude Fortin Massé.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphane présente la modification suivante où il y a création d'un article (6.1) à l'annexe 2 sur les procédures d'élection du conseil exécutif. La modification permet de donner un avertissement à un candidat qui contrevient aux règlements, permettant une certaine flexibilité dans la tâche.

Francis Paradis propose l'adoption de la modification.

La proposition est appuyée par Philippe Boily.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

b. Création d'un Conseil d'Administration.

On invite Albert Brunelle, membre du Comité de révision et d'application des règlements généraux à venir présenter le tout.

Albert Brunelle explique que suite à deux tentatives non-fructueuse pour la création d'un Conseil d'administratif. Il propose qu'on adopte une proposition officiel où le Comité de révision et d'application des règlements généraux et les vérificateurs de l'AED travaillerait en collaboration tout au long de l'année pour le concrétiser. Il précise que leurs pouvoirs ne seront pas différents de ce qu'ils ont présentement. Il précise également que ce n'est pas un projet de création explicitement mais c'est la formation d'une instance qui se penche sur l'idée de créer un Conseil d'administration pour arriver à un projet concret pour l'an prochain. L'instance ferait preuve de grande transparence, tous auraient droit d'être présent et ils pourraient convoquer des personnes utiles.

Christophe Tassé-Brault demande pourquoi l'on devrait attendre une autre année, quant il y a un projet déjà sur la table.

Albert Brunelle réplique qu'il y a déjà un projet mais qu'il n'est pas complet, qu'il y a des modifications à faire et qu'il est préférable d'attendre afin qu'il soit plus efficace.

Marie-Philippe Levesque précise qu'il y avait beaucoup de questions qui restaient, surtout en ce qui à trait à la transition.

Victor Lusinchi propose l'adoption de la proposition.
La proposition est appuyée par Philippe Tremblay.
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Élection des comités



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

COMITÉ DU GROUPE RECRUE DE L'ANNÉE À LAVAL [LE GRAAL]

Président

Candidat : *Philippe Boily*

Philippe Boily est élu par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Sophie Thériault*

Sophie Thériault est élue par acclamation.

Membres [5]

Candidats : *Cindy Langlais, Catherine Rivard, Houda Bhouri, Eve Gaumond, Jazceal Johnstone, Émilie Hunkin, Daniel Garcia et Steven Brassard*

Cindy Langlais, Catherine Rivard, Émilie Hunkin, Eve Gaumond et Steven Brassard sont élus à la majorité.

COMITÉ DE L'ENSEMBLE VOCAL

Président

Candidate : *Anne-Florence Béland*

Anne-Florence Béland est élue par acclamation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

VP aux finances

Candidat : *Aucun*

Poste vacant.

VP aux évènements

Candidate : *Maude Fortin M.*

Maude Fortin M. est élue par acclamation.

Directeur musical

Candidate : *Élizabeth Pelletier*

Élizabeth Pelletier est élue par acclamation.

COMITÉ AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Représentant de la fonction publique

Candidate : *Béatrice Stella Gagné*

Béatrice Stella Gagné est élue par acclamation.

Représentant aux communications

Candidat : *Noam Krief*

Noam Krief est élu par acclamation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Responsable aux évènements

Candidats : *Anthony Cayer et Étienne Nadeau*

Anthony Cayer est élu à la majorité.

Représentant aux affaires pénales

Candidate : *Audrey Champoux*

Audrey Champoux est élue par acclamation.

CLUB DROIT ET AFFAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL [CDAUL]

Président

Candidate : *Sophie D'Entremont*

Sophie D'Entremont est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidat : *Marc-André Gagnon*

Marc-André Gagnon est élu par acclamation.

VP aux communications/marketing

Candidates : *Gabrielle Gingras, Camille Mercier et Mélina Roche*

Gabrielle Gingras est élue à la majorité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

VP aux affaires externes

Candidats : *Raphaël Gauthier, Tassadit Tifoun, Noam Krief et Anthony Cayer*

Raphaël Gauthier est élu à la majorité.

VP aux évènements

Candidate : *Maude Fortin M.*

Maude Fortin M. est élue par acclamation.

CAFÉ LA DISSIDENCE

Gérant aux finances

Candidate : *Joannie Leclerc-Côté*

Joannie Leclerc-Côté est élue par acclamation.

Gérant à l'approvisionnement

Candidat : *Victor Lusinchi*

Victor Lusinchi est élu par acclamation.

Gérant aux bénévoles

Candidat : *Philippe Tremblay*

Philippe Tremblay est élu par acclamation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Gérant au Marketing

Candidate : *Jeanne Larose*

Jeanne Larose est élue par acclamation.

COMITÉ DES DÉBATS FACE-À-FACE

Président

Candidat : *Louis-Jean Leclerc*

Louis-Jean Leclerc est élu par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Noémie Beauclair*

Noémie Beauclair est élue par acclamation.

Membres [2]

Candidats : *Jérôme Harrison et Cindy Langlais*

Jérôme Harrison et Cindy Langlais sont élus par acclamation.

COMITÉ DU FESTIVAL DE DROIT

Président

Candidate : *Gabrielle Tremblay*



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Gabrielle Tremblay est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidats : *Rodrigo Olmos, Mélina Roche et Marie-Sandrine Bélanger*

Mélina Roche est élue à la majorité.

Ajournement de l'Assemblée générale

Thibaud Daoust propose l'ajournement de l'assemblée.

La proposition est appuyée par Marie-Philippe Lavoie à 12h21.

13 avril : Réouverture de l'Assemblée générale

Le quorum est constaté à 11h31.

Jeanne Larose demande que l'élection du comité «Le Verdict» passe après le comité du Festival de droit.

La proposition est appuyée par William Matte.

Élections des comités (suite)

Membres [3]

Candidats : *Francis Blais-Lord, Marie-Lou Poulin, Marie-Louise Bernier, Marie-Sandrine Bélanger, Mihai Draghici, Félix Aubé, Rebecca Garon et Sarah-Michelle Pigeon.*

Marie-Louise Bernier, Felix Aubé et Rebecca Garon sont élus à la majorité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

COMITÉ LE VERDICT

Président

Candidats : *Philippe Maltais-Guilbault, Jeanne Larose et Marie-Philippe Levesque.*

Jeanne Larose est élue à la majorité.

VP aux finances

Candidat : *Rodrigo Olmos*

Rodrigo Olmos est élu par acclamation.

VP au marketing

Candidate : *Roxanne Lefebvre*

Roxanne Lefebvre est élue par acclamation.

COMITÉ DES FINISSANTS

Président

Candidate : *Léonie Côté*

Léonie Côté est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Alice Tremblay*



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Alice Tremblay est élue par acclamation.

Membres [3]

Candidats : *Philippe Boily, Sandy Dupuis et Sarah Litalien*

Philippe Boily, Sandy Dupuis et Sarah Litalien sont élus par acclamation.

COMITÉ DU GRAND MAILLET

Président

Candidate : *Valérie Cloutier*

Valérie Cloutier est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Laurence Bélanger*

Laurence Bélanger est élue par acclamation.

VP aux affaires artistiques

Candidate : *Gabrielle Maude Gingras*

Gabrielle Maude Gingras est élue par acclamation.

Membre

Candidate : *May-Lee P. Michaud*



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

May-Lee P. Michaud est élue par acclamation.

COMITÉ DES JEUX'RIDIQUES (LAW GAMES)

Président

Candidat : *Mihai Draghici*

Mihai Draghici est élu par acclamation.

VP aux finances

Candidats : *Francis Blais-Lord et Jessie Dumais*

Jessie Dumais est élue à la majorité.

VP aux affaires artistiques

Candidate : *Anna Grisé*

Anna Grisé est élue par acclamation.

Membres [4]

Candidats : *Dany Desrosiers, Francis Blais-Lord, Daniel Garcia, Alexandra Simard, Marie-Noelle Charlebois, Marilynne Plante, May-Lee P. Michaud, Charles Carrier-Côté et Pierre-Olivier Bouvier.*

Francis Blais-Lord, May-Lee P. Michaud, Charles Carrier-Côté et Pierre-Olivier Bouvier sont élus à la majorité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

COMITÉ DU DÉFILÉ DE MODE

Président

Candidate : *Véronique Leclerc*

Véronique Leclerc est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Jessie Dumais*

Jessie Dumais est élue par acclamation.

VP aux affaires artistiques

Candidat : *Aucun*

Poste Vacant.

VP aux communications

Candidate : *Sophie Thériault*

Sophie Thériault est élue par acclamation.

COMITÉ DE LA SIMULATION DES NATIONS-UNIES

Président

Candidat : *Arad Tchouldjian*



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Arad Tchouldjian est élu par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Sarah Litalien*

Sarah Litalien est élue par acclamation.

Membres [2]

Candidats : *Xuzhi Liang, Dany Desrosiers, Jazceal Johnstone, Marie-Noelle Charlebois, Marilyne Plante et Jeanne Dutil.*

Jazceal Johnstone et Jeanne Dutil sont élues à la majorité.

COMITÉ DU TOURNOI DES MAÎTRES

Président

Candidat : *Olivier Tremblay*

Olivier Tremblay est élu par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Marie-Michèle Doucet*

Marie-Michèle Doucet est élue par acclamation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Membres [3]

Candidates : *Chloé Fortier-Dompierre, Amélie Jutras et Frédérique Beaudoin*

Chloé Fortier-Dompierre, Amélie Jutras et Frédérique sont élues par acclamation.

COMITÉ DE LA TROUPE DE THÉÂTRE

Aucune candidature.

COMITÉ DE RÉVISION ET D'APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Président

Candidats : *Albert Brunelle et Marie-Philipe Levesque*

Albert Brunelle est élu à la majorité.

Membres [4]

Candidats : *Victor Lusinchi, Steven Brassard, Bryan Roy et Marie-Philipe Levesque.*

Victor Lusinchi, Steven Brassard, Bryan Roy et Marie-Philipe Levesque sont élus par acclamation.

COMITÉ SOCIO-POLITIQUE

Président

Candidate : *Marie-Philipe Levesque*



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marie-Philipe Levesque est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Tassadit Tifoun*

Tassadit Tifoun est élue par acclamation.

Sécrétaire-coordonateur

Candidat : *Alexandre Paquette*

Alexandre Paquette est élu par acclamation.

Membres [2]

Candidats : *Philippe Maltais-Gribault et Nico Julien*

Philippe Maltais-Gribault et Nico Julien sont élus par acclamation.

COMITÉ QUESTION DE GENRE

Co-Président (responsable)

Candidate : *Charlotte Reid*

Charlotte Reid est élue par acclamation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Co-Président (finances)

Candidate : *Odélie Beaurivage-Godbout*

Odélie Beaurivage-Godbout est élue par acclamation.

Co-Présidents [2]

Candidates : *Joannie Leclerc-Côté et Élodie Drolet*

Joannie Leclerc-Côté et Élodie Drolet sont élues par acclamation.

**COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POSITION CONCERNANT LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AED**

Membres [3]

Candidates : *Camille Bérubé-Lepage, Patricia Larouche, Philippe Tremblay et Anne Caron.*

Patricia Larouche, Philippe Tremblay et Anne Caron sont élus à la majorité.

COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Président

Candidat : *Louis-Jean Leclerc*

Louis-Jean Leclerc est élu par acclamation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Responsables aux évènements [2]

Candidates : *Camille D'Astous et Marie-Sandrine Bélanger*

Camille D'Astous et Marie-Sandrine Bélanger sont élues par acclamation.

Responsable à la publicité

Candidate : *May-Lee P. Michaud*

May-Lee P. Michaud est élue par acclamation.

VÉRIFICATEURS GÉNÉRAUX DE L'AED

Vérificateurs généraux [2]

Candidats : *Philippe Tremblay et Alexandre Paquette*

Philippe Tremblay et Alexandre Paquette sont élus par acclamation.

COMITÉ DE DROIT NOTARIAL

Président

Candidate : *Nhu-y Pham*

Nhu-y Pham est élue par acclamation.

VP aux finances

Candidate : *Stéphanie Béland*



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Stéphanie Béland est élue par acclamation.

Représentant aux affaires professionnelles

Candidates : *Annabelle Chenard et Sandy Dupuis*

Sandy Dupuis est élue à la majorité.

Représentant aux affaires académiques

Candidate : *Annabelle Chenard*

Annabelle Chenard est élue par acclamation.

8. Varia

9. Fermeture

Marie-Philippe Lavoie propose la fermeture de l'Assemblée.
La proposition est appuyée par Andréanne Baribeau à 12h19.
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.